



VALEURS MOBILIÈRES  
BANQUE LAURENTIENNE

**ANN LEVASSEUR**, B.Com CIM

Conseillère en placement, Vice-présidente  
Gestionnaire de portefeuille

450 680-2380 | LevasseurA@vmbi.ca

# MAINTENIR LE CAP!

PROTECTION | PRÉSERVATION | PATRIMOINE

Édition mai 2022

## GESTION DE PATRIMOINE

### Votre planification financière

Je crois beaucoup à l'importance d'avoir une bonne planification financière, surtout pour les entrepreneurs qui entendent prendre leur retraite. Une retraite se planifie et se prépare des années en avance pour s'assurer de son succès.

Un plan financier peut aider dans ce processus car cela englobe tous les aspects de votre patrimoine, incluant la structure de l'entreprise. Le plan donne des recommandations pertinentes sur vos objectifs et souligne des points importants à réviser. Ceci inclut une révision du testament, un plan de décaissement et un plan de succession, tout en prenant en considération l'aspect fiscal.

Un plan financier est un outil de travail à utiliser avec votre équipe de gestion de patrimoine constituée de votre conseiller en placement, votre comptable et votre fiscaliste.

Un des bénéfices que vous apportera votre plan est la tranquillité d'esprit et la sécurité financière pour que votre famille.



## INVESTIR

Investir dans les actions pour le long terme est le seul moyen de conserver et d'accroître notre pouvoir d'achat à l'avenir, ce qui nous permettra alors un niveau de vie plus confortable.

Warren Buffet décrit l'investissement comme «...le processus d'investir de l'argent maintenant pour recevoir plus d'argent à l'avenir.» L'investissement est un processus à l'intérieur duquel votre argent travaille pour vous au fil du temps pour augmenter votre richesse.

Bien sûr, investir n'est pas sans risque, et comme nous le voyons depuis le début de l'année, nos investissements peuvent parfois être très volatils à court terme.

Investir, ce n'est pas comme traverser la sérénité des prairies canadiennes avec la destination encore loin, mais toujours visible. Cela ressemble plutôt à un voyage à travers l'Atlantique au cours duquel nous avons été ballottés par des vagues profondes et hautes, et bien que nous ne puissions pas encore voir la destination finale, en ayant les bons outils de navigation nous savons qu'en maintenant le cap, nous arriverons à bon port et indemnes.

Maintenez le cap sur votre stratégie de placement et vous atteindrez vos objectifs.

## LE MOT DU MOIS

**Risque :** En investissement, on parle souvent de risque; le risque d'investir, le risque de ne pas investir, la tolérance au risque, le risque de portefeuille, pour ne citer que les plus courants. En ce qui concerne vos investissements personnels, tous ces risques peuvent être séparés en deux termes:

- 1.) *Votre capacité à prendre des risques:* combien de pertes pouvez-vous supporter financièrement sans impacter vos obligations financières actuelles et futures;
- 2.) *Votre volonté de prendre des risques:* les pertes à court terme vous inquiéteront-elles et vous feront-elles perdre le focus sur l'objectif à long terme de l'investissement?

L'analyse de ces deux facteurs est la première étape dans l'établissement de votre stratégie d'investissement. Et, quelles que soient les fluctuations du marché, vous pourrez maintenir le cap pour atteindre vos objectifs d'investissement à long terme.

©2022

OCRCVM

Régulée par  
l'organisme canadien de réglementation  
du commerce des valeurs mobilières

FCPE  
MEMBRE

Les renseignements contenus dans ce document sont basés sur des sources que nous jugeons fiables, mais aucune garantie ou promesse, explicite ou implicite n'est donnée en ce qui concerne l'exactitude de ces sources. Valeurs mobilières Banque Laurentienne et ses employés ne peuvent être tenus responsables de toute perte monétaire suite à l'application des recommandations contenues dans ce document. Les titres mentionnés ci-haut ne s'adressent pas à tous les types d'investisseurs, veuillez consulter Ann Levasseur. Un placement dans l'OPC peut donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et autres frais. Veuillez lire le prospectus avant de faire un placement. Les OPC ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir.



**VALEURS MOBILIÈRES  
BANQUE LAURENTIENNE**

**ANN LEVASSEUR**, B.Com CIM

Conseillère en placement, Vice-présidente  
Gestionnaire de portefeuille

450 680-2380 | LevasseurA@vmbi.ca

# MAINTENIR LE CAP!

PROTECTION | PRÉSERVATION | PATRIMOINE

 **OCRCVM** | Réglementé par  
Organisme canadien de réglementation  
du commerce des valeurs mobilières

**FCPE**  
MEMBRE

Les renseignements contenus dans ce document sont basés sur des sources que nous jugeons fiables, mais aucune garantie ou promesse, explicite ou implicite n'est donnée en ce qui concerne l'exactitude de ces sources. Valeurs mobilières Banque Laurentienne et ses employés ne peuvent être tenus responsables de toute perte monétaire suite à l'application des recommandations contenues dans ce document. Les titres mentionnés ci-haut ne s'adressent pas à tous les types d'investisseurs, veuillez consulter Ann Levasseur. Un placement dans l'OPC peut donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et autres frais. Veuillez lire le prospectus avant de faire un placement. Les OPC ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir.